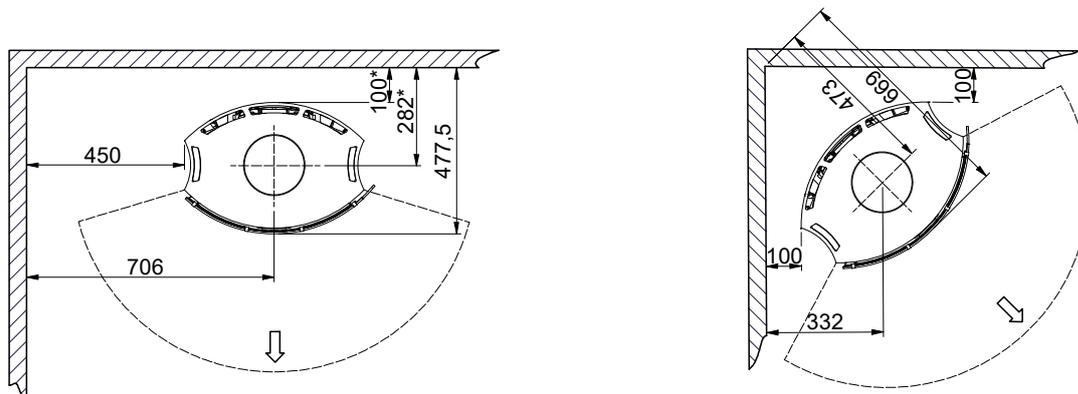
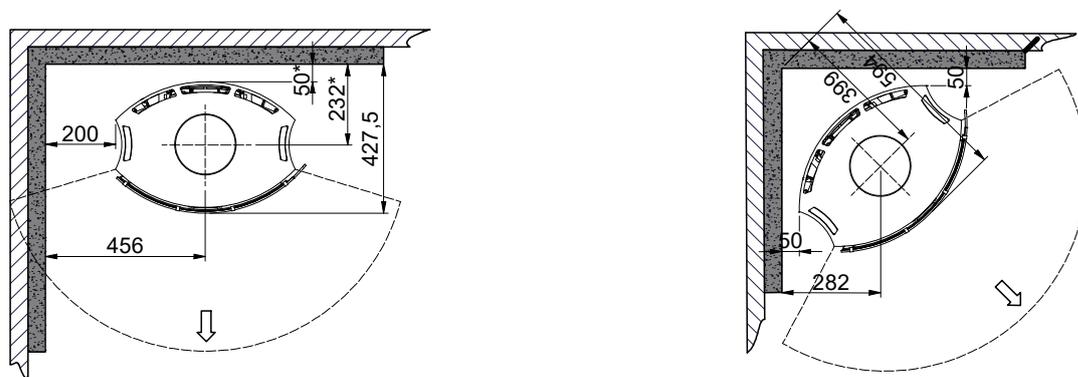


Distance minimale par rapport aux matériaux inflammables



Distance minimale à un mur inflammable avec une protection thermique



-  Matériau inflammable
-  Cloison pare-feu, par ex. pare-feu Jøtul de 50 mm, briques réfractaires de 110 mm ou autre matériau avec des capacités ignifuges et isolantes similaires

Toutes les distances sont en mm

Toutes les distances sont des distances minimales

\* Cheminée semi-isolée ou un conduit de raccordement isolé jusque contre le produit

(Il convient de respecter les exigences concernant les distances de sécurité de la cheminée et du conduit de fumée)